

n°90
Juillet 2024

Bréhat

Infos





Le service public, outil indispensable de notre démocratie locale

Quand vous commencerez la lecture de ce nouveau Bréhat Infos, la France aura choisie une nouvelle Assemblée nationale.

A l'heure où j'écris cet éditorial, quelques jours après la dissolution décrétée par le président de la République, il est impossible de savoir qui conduira le prochain gouvernement et dans quelle direction notre pays va s'orienter.

Les trois grands blocs ne sont quasiment d'accord sur rien et s'invectivent avec une virulence rarement vue auparavant.

Il y a un sujet pour lequel il y a une certaine convergence : le service public.

Certains parlent d'en assurer la survie, d'autres de le sauvegarder ou encore de l'améliorer.

Il se décline à tous les étages de notre organisation. Certains services sont nationaux, d'autres régionaux, départementaux ou communaux quand ils ne sont pas un mélange de plusieurs strates de notre mille-feuille administratif.

Au niveau communal, le service public est partout, mais certains sujets sont particulièrement sensibles ou stratégiques :

- l'alimentation en eau potable et le traitement des eaux usées,
- la gestion des déchets de toute nature,

- l'accueil des visiteurs pour une expérience de qualité,
- l'état civil et la sécurité des biens et des personnes.

Il ne peut y avoir de vie communale harmonieuse sans des services de qualité offerts à tous les Bréhatins. Notre devoir, en tant qu'élu, est de s'assurer que ces services sont toujours disponibles et de les améliorer au fil du temps.

Vous pourrez voir dans ce nouveau numéro des articles détaillés sur la prochaine D.S.P. (Délégation du Service Public) de l'eau, sur la gestion des déchets, des sanitaires publics ou l'accueil des visiteurs.

La saison estivale commence et dans quelques jours, ce sera la cérémonie d'ouverture des jeux olympiques et paralympiques dont j'espère qu'ils permettront à la France de se montrer sous son meilleur jour et à la hauteur de cet événement mondial.

En vous souhaitant une bonne lecture de ce nouveau numéro, passez un bel été !!

Olivier Carré
Maire

Renouvellement de la régulation des flux touristiques pour la saison 2024

Modalités de régulation 2024 :

Pour la seconde année consécutive, une régulation de la fréquentation va être mise en place cet été par le biais de deux arrêtés municipaux.

Les modalités de la régulation seront similaires à celles de l'année dernière. Elle s'appliquera ainsi du 22 juillet au 23 août, du lundi au vendredi, sur une plage horaire de 8 h 30 à 14 h 30. Le seuil est fixé à 4 700 visiteurs, hors résidents permanents, secondaires et travailleurs.

L'unique changement effectué concerne les dates prévues. En effet, l'année dernière, la régulation s'étendait sur la période allant du 14 juillet au 24 août. Cependant, puisque le mois de juillet ne connaît habituellement pas une fréquentation trop importante, il a été décidé de réduire quelque peu la durée de régulation sur ce mois-ci.

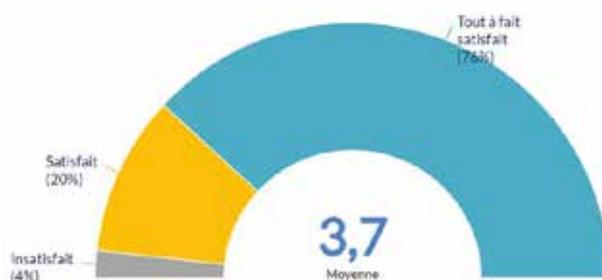
Enjeux de la régulation :

La régulation permet à la fois de réduire l'impact de la fréquentation sur le patrimoine naturel de l'île, en limitant le piétinement des sols et le dérangement de la faune sauvage, mais aussi en évitant les surcharges de déchets autour des toilettes et dans les poubelles de l'île.

Les résultats de la saison dernière montrent que la satisfaction globale des visiteurs et locaux s'est améliorée suite à la mise en place de cette mesure, voir graphique ci-dessus. En effet, les problématiques de parking et embouteillages à la pointe de l'Arcouest en 2023 n'étaient en rien comparables à ce qui a pu être observé les années précédentes. De plus, sur l'île, il était beaucoup plus facile de circuler sur les chemins et d'accéder aux commerces et restaurants que lors des pics estivaux habituels.

Un autre objectif est de lisser l'afflux de visiteurs et d'inciter les touristes à venir sur l'île pendant les

Sur une échelle de 1 à 4, êtes-vous satisfait(e) de votre séjour ?



« ailes de saison », à savoir aux mois de mai-juin et de septembre-octobre. La surcharge touristique est donc évitée, mais les commerçants profitent également d'une période plus longue d'activité. Cette tendance initiée et observée l'année dernière devrait se reproduire en reconduisant la mesure.

Communication :

Après une première saison marquée par une communication des médias ayant fait beaucoup de bruit, un signal fort a été donné, marquant la volonté d'initier une transition vers un tourisme plus durable sur l'île de Bréhat.

La communication est renouvelée cette année sur le site de la Mairie et par l'Office de Tourisme et les Vedettes de Bréhat afin de sensibiliser les visiteurs sur les jours pressentis comme pics d'affluence. Ceci leur permet par conséquent d'anticiper leur venue en évitant les journées noires et de réguler l'affluence en étalant leur venue dans le temps.

Nous espérons donc que cette mesure portera une nouvelle fois ses fruits cette année et permettra à tous de cohabiter et de profiter d'un bel été animé, mais non surpeuplé !

Gautier Lannelongue
Chargé de mission Tourisme Durable et P.A.T.
tourismedurable@mairie-brehat.fr

La D.S.P. « Eau et assainissement »

Comme vous le savez peut-être déjà si vous suivez les conseils municipaux, la commune a démarré le processus de renouvellement de la D.S.P. « alimentation en eau potable et assainissement collectif ».

Le terme D.S.P. va être beaucoup utilisé dans cet article et c'est l'acronyme de « Délégation de Service Public ».

Ce renouvellement était initialement prévu en deux phases. La D.S.P. alimentation en eau potable se terminait contractuellement le 31 décembre 2023 tandis que la D.S.P. « assainissement collectif » se terminait contractuellement le 31 décembre 2025. Ce décalage était dû à des raisons historiques et ne nous semblait pas pertinent pour attirer des entreprises, compte tenu de la petite taille des marchés correspondants.

Nous avons donc signé fin 2023 avec Véolia, notre délégataire actuel, deux avenants dont le premier prolongeait la D.S.P. « Alimentation en eau potable d'un an et le second raccourcissait la D.S.P. « assainissement collectif » pour ramener les deux dates de fin de D.S.P. au 31 décembre 2024.

Cette première étape terminée, il fallait décider quel type de contrat, nous souhaitions mettre en place pour l'alimentation de l'île en eau potable et pour le traitement des eaux usées.

Trois types de contrat s'offraient à la commune :

- La régie municipale censée être la moins chère, car

la commune ne cherche pas à dégager de profit sur ses opérations, mais elle assume le risque financier à 100 %,

- La prestation de services spécifiques confiée à une entreprise spécialisée en régie, la commune restant responsable de l'opération dans son ensemble, y compris financièrement. C'est, pour information, la formule retenue par G.P.A. (Guingamp-Paimpol-Agglomération),
- La délégation de service public qui était la solution en cours, mais qui avait fait l'objet de débat lors de sa mise en place en 2018.

De plus, on devait décider si l'on passait deux marchés ou si on réunissait les deux prestations en un seul marché.

Une comparaison des avantages et des inconvénients a été réalisée avec l'assistance du S.D.A.E.P. 22 (Syndicat Départemental pour l'Alimentation en Eau Potable des Côtes d'Armor). Il en est ressorti que la D.S.P. restait la solution préférable pour une petite commune isolée comme l'est Bréhat.

Sur la décision à prendre concernant une ou deux D.S.P., il faut avoir à l'esprit la taille et la nature des marchés que cela représente.



Pour l'alimentation en eau potable, les recettes annuelles de l'exploitant sont de l'ordre de 80 à 100 000 €, correspondant à environ 800 abonnés.

Pour l'assainissement, les recettes annuelles de l'exploitant sont, elles, dans la fourchette de 120 à 140 000 € pour 350 abonnés.

De plus, les opérations d'alimentation et d'assainissement sont complexes et demandent des multi-compétences car, outre leur caractère insulaire, le réseau d'alimentation est étendu par rapport au nombre d'abonnés et l'assainissement comprend une station d'épuration (dimensionnée pour 2 000 habitants) qui doit absorber des pics de fréquentation importants en saison estivale, mais aussi continuer à fonctionner en hiver avec 350/400 habitants.

D'autres parts, le relief de l'île a nécessité l'implantation de 10 stations de relevage pour ramener à la station d'épuration toutes les eaux usées collectées sur l'île Sud, avec, bien sûr, toute la maintenance que cela implique.

Pour les géants du secteur que sont Véolia, la SAUR ou Suez Environnement, Bréhat est un tout petit marché avec une complexité certaine qui nécessite des multi-compétences difficiles à rassembler aujourd'hui. Afin de ne pas réduire leur appétit à répondre, il a été considéré qu'un appel d'offres unique était préférable.

Le dernier paramètre que la commune devait fixer avant de lancer son appel d'offres est la durée du marché. Plus elle est longue, plus le chiffre d'affaires généré pour le délégataire est élevé et mieux, il peut amortir les investissements qu'il s'est engagé à réaliser. La durée commune d'une D.S.P. de cette nature est de l'ordre de sept ans.

Mais là encore, la spécificité insulaire de Bréhat doit être prise en compte sur une tâche particulière, le relevé des compteurs. Il est évident que le relevé par des agents est plus chronophage sur une île que sur le continent. Ceci avait déjà été bien identifié et des équipements de relevé à distance avaient été installés sur chaque compteur il y a une dizaine d'années. Ces équipements arrivent en fin de vie et il est prévu, dans le cadre de la nouvelle D.S.P., de tous les remplacer. C'est un investissement assez important et pour en minimiser l'impact, il a été décidé de rallonger la durée de la D.S.P. Comme c'est un sujet complexe, la durée proposée est de 9 ans avec une option à 12 ans pour permettre de mieux apprécier la solution la meilleure pour la commune.

Le 6 février 2024, le conseil municipal a délibéré sur les différents points détaillés ci-dessus et a approuvé :

- Des prestations assurées sous la forme de D.S.P.,
- Un marché unique pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement des eaux usées,
- Une durée de 9 ans avec une option à 12 ans.

Partant de là, toujours avec l'assistance du S.D.A.E.P. 22, nous avons commencé à dérouler les différentes étapes assez complexes de l'attribution d'un marché sous forme de D.S.P.

Le 25 avril 2024, la commission des D.S.P. a approuvé les trois entreprises candidates qui ont été jugées aptes à présenter une offre. Ce sont la SAUR, Suez Environnement et Veolia.

Le 7 mai 2024, nous avons déposé sur la plateforme Megalis les 65 documents qui composent le D.C.E. (Documents de Consultation des Entreprises).

La réponse à l'appel d'offres a été demandée aux entreprises pour le 1^{er} juillet et la commission D.S.P. s'est réunie le lendemain pour ouvrir officiellement et valider les offres reçues.

Les étapes suivantes sont prévues comme suit :

- De début juillet à mi-septembre, nous allons engager des négociations avec les entreprises retenues,
- Le choix du délégataire est prévu pour la fin septembre,
- Ce choix sera validé en conseil municipal vers la fin octobre,
- En novembre, les contrôles de légalité nécessaires seront réalisés,
- Début décembre aura lieu la notification à l'entreprise retenue,
- Le début de l'exécution du nouveau contrat aura lieu le premier janvier 2025.

Encore beaucoup de travail, de réunions, de négociations et de rapports à préparer et à présenter. La commune va s'engager pour une période assez longue sur sa ressource en eau qui doit être préservée, car toutes les projections nous disent qu'elle sera plus fragile, plus précieuse et avec un risque de pénurie plus grand.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des développements de ce projet important pour la commune.

Olivier Carré, maire

Gestion des déchets

Conforter des tendances qui vont dans le bon sens

Ces deux dernières années ont vu se concrétiser plusieurs projets d'équipements qui ont notamment amélioré l'accessibilité des points de collecte des déchets, la facilitation du tri et les conditions de travail des agents communaux. Le suivi précis des

quantités de déchets collectés et évacués, réalisé par le service technique et Valorys, nous donne des indicateurs bien utiles pour connaître les tendances et faire les choix d'organisation et d'équipements.

Tri sélectif et réduction des ordures ménagères

- **Points de collecte** : le renouvellement des colonnes de tri sélectif (emballages et verre) et l'ajout de bacs jaunes là où c'est possible est quasiment finalisé. Le réaménagement des points de collectes sur des dalles afin de faciliter leur entretien est bien avancé.
- **Corbeilles de rues avec tri sélectif** : toutes les anciennes corbeilles ont été changées pour permettre aux visiteurs de trier les emballages et le verre. Ces équipements destinés à faciliter le tri par tous les usagers ont fait l'objet de financements importants par des organismes publics (Citéo et l'Ademe).
- **Biodéchets** : une nouvelle commande groupée de 50 composteurs a eu lieu ce printemps. Si vous êtes intéressés par une prochaine commande, adressez-vous à la mairie pour réserver (attention : les délais sont longs avant la livraison !).

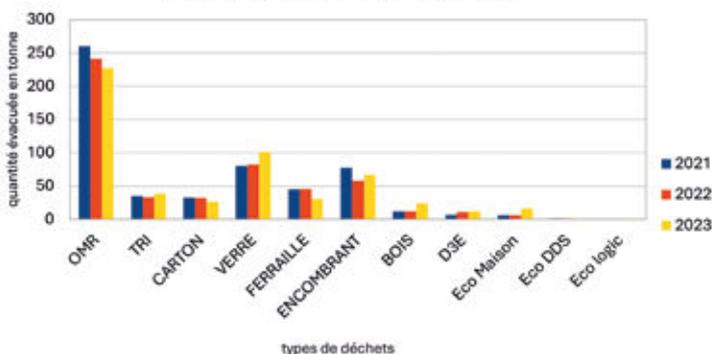


Tendance : depuis 2019, les ordures ménagères ont diminué de 50 tonnes, passant de près de 280 tonnes à moins de 230 tonnes en 2023. Sur la même période, les emballages sont passés de 11 tonnes à 38 tonnes, même si l'augmentation ralentit. Le verre bat des records en 2023 avec plus de 100 tonnes collectées (contre 60 tonnes en 2019) !

Par contre, d'un point de vue qualitatif, Valorys nous a signalé plus d'indésirables dans le tri sélectif en août 2023 : plus de 15 %, au lieu de moins de 10 % auparavant.

Pour poursuivre dans cette direction : étant donné la diminution constante des ordures ménagères, des collectes en porte-à-porte deux fois par semaine ne sont plus justifiées : nous passons donc à une collecte par semaine pour les particuliers (le lundi) l'été y compris. Si votre poubelle se remplit encore trop vite, les points d'apport volontaire sont à votre disposition en complément.

Principaux déchets évacués de Bréhat



Déchetterie : nouvelles filières de recyclage

Chaque année, de nouveaux types de déchets font l'objet d'un tri spécifique en déchetterie et d'une filière de recyclage dédiée. La commune doit assurer leur collecte séparée et un organisme spécialisé prend en charge le transport maritime puis le retraitement du déchet. Ces déchets bien triés coûtent ainsi moins cher à la commune et sont revalorisés. Par exemple : les meubles, les objets de loisirs et de jardin, les textiles... Cette évolution, qui va dans le bon sens, est obligatoire. Mais la multiplication des possibilités de tri prend de la place, et rendra à terme nécessaire un réaménagement, voire un agrandissement de la

déchetterie. C'est toujours mieux de faire durer nos objets et équipements en les réparant ou en les donnant !

***Tendance** : ce tri plus rigoureux porte ses fruits : les encombrants, qui coûtent cher à la commune et finissent incinérés à Pluzunet, sont en diminution progressive.*

Par contre, les grands cartons sont toujours aussi nombreux et leur manutention par les agents est très fastidieuse : des réflexions sont en cours pour améliorer ce poste.

Manutentions et transfert

- Installation du premier compacteur à Chicago : cet équipement a beaucoup amélioré l'efficacité de la collecte des ordures ménagères et les conditions de travail pour les agents. Le compactage permet de réduire le nombre de transports maritimes de déchets, même si d'autres freins empêchent encore son optimisation.

L'achat d'un second compacteur est à l'étude pour 2025. Il serait dédié aux emballages et permettrait de réduire beaucoup les temps de manutention des agents tout en réduisant le nombre de transports maritimes.

Les cartons sont actuellement pressés pour être mis en balles afin d'en faciliter le transport. C'est un travail physique, fastidieux et qui consomme beaucoup d'heures d'agents. Une fois arrivées à Pluzunet, les balles sont ouvertes et les cartons remis en vrac pour traitement. Des équipements permettant le transport sans mise en balles sont à l'étude.

• La création officielle par le Département d'une annexe du Port-Clos à la Corderie nous permet d'envisager de nouvelles perspectives pour optimiser le transport de nos déchets. Ce point fera l'objet d'une information spécifique.

La commune réalise des investissements importants pour améliorer la gestion des déchets. Les agents communaux font le maximum pour collecter et évacuer toute l'année les poubelles des habitants, professionnels et visiteurs, avec une mobilisation supplémentaire lors des périodes de forte affluence. Mais c'est aussi à chacun de nous de poursuivre ses efforts de réduction et de tri des déchets pour limiter son impact sur l'environnement.

Comment bien trier mes déchets ?



Tous les emballages de petite taille, les papiers et journaux	<ul style="list-style-type: none"> - dans les bacs jaunes ou colonnes de tri jaunes - en vrac ou en sac jaune translucide - aplatis, mais pas emboîtés - bien vidés et non souillés 	<ul style="list-style-type: none"> - quand le bac est plein, ne pas laisser vos déchets à côté ! - pas en sacs opaques - ne pas mettre les grands cartons de colis, ni les grands films, boîtes en polystyrène (bloquent les chaînes de tri)
Verre	Dans les colonnes de tri du verre	Ni dans les ordures ménagères, ni avec les emballages, ni à côté des colonnes !
Grands cartons	<ul style="list-style-type: none"> - dans les bacs dédiés au patronage, ou à la déchetterie - aplatis et pliés pour réduire l'encombrement 	Pas avec les emballages
Déchets de cuisine	Au compost ou aux animaux domestiques	Le moins possible à la poubelle
Ordures ménagères (papiers gras, couches...)	Dans votre poubelle ou dans les bacs gris au point de collecte	Ne pas jeter les piles et produits chimiques dans votre poubelle
Déchets verts	Dans votre jardin (paillage, compost...)	<ul style="list-style-type: none"> - pas dans la grève, ni dans la lande - pas dans les poubelles
Les autres déchets : encombrants, textiles, piles, électroménager, pots de peinture...	<ul style="list-style-type: none"> - dans les bacs dédiés en déchetterie - pensez à donner vos objets encore utilisables, et faire réparer les appareils en panne 	Pas aux points de collecte, ce ne sont pas des déchetteries !

Marion Regler, 3^{ème} adjointe

Gestion des terres communales : concilier biodiversité et usages publics

En parallèle de l'inventaire des terres qui permettra une gestion plus fine de ces espaces communs (voir Bréhat Info d'avril 2024), nous avons défini les modalités d'entretien pour cette saison.

Mis à part les terres pâturées comme Crech Simon, tous ont été fauchés une première fois au printemps et le seront une seconde fois à l'automne. Ces deux fauches permettront d'éviter tout risque de développement de plantes indésirables.

Les chemins ainsi que les abords des tables de pique-nique et des points de collectes des déchets seront toutefois tondu plus régulièrement pour assurer la facilité d'accès à ces espaces publics.

En limitant les surfaces fauchées, en adaptant les fréquences de coupe et le calendrier, en relevant la hauteur de coupe, les habitats naturels sont mieux préservés. Cet entretien différencié favorise

la reproduction de plus d'espèces végétales et animales. La conservation d'une végétation plus haute permet aussi de protéger le sol contre l'érosion due à l'écoulement de l'eau, à la sécheresse ou au piétinement.

Il s'agit cette année d'une première approche, amenée à être affinée par la suite. Un bilan sera réalisé avec le service technique et la commission environnement en fin d'année avant de définir des modalités de gestion à mettre en œuvre l'année prochaine.

Marion Régler, 3^{ème} adjointe

Action citoyenne

Depuis 10 ans, un groupe de l'Epide (Établissement pour l'insertion dans l'emploi) de Lanrodec, vient sur l'île de Bréhat pour effectuer un nettoyage des grèves et des plages avant la période estivale. Pour recevoir la vingtaine de jeunes de 18 à 25 ans de cette école de la seconde chance, c'est tout un élan de solidarité qui se met en place.

Cette année, le séjour s'est déroulé du 24 au 28 juin 2024.

Petite nouveauté depuis juin 2021, ces jeunes participent au nettoyage des douves de la citadelle avant le festival des scènes de Bréhat. Après avoir passé une journée complète sur le site, ils se sont restaurés le soir en dégustant un plat préparé par Johanna et Stéphane Neumager.

Lors de leur séjour, ils ont aidé les résidents de l'Ephad à nettoyer le jardin de la maison de retraite et partagé le déjeuner tous ensemble.

Ils ont également passé une demi-journée avec les enfants de l'école pour nettoyer la plage du Guerzido avant la saison estivale. L'autre demi-journée fut consacrée au nettoyage des doués dans l'île Nord.

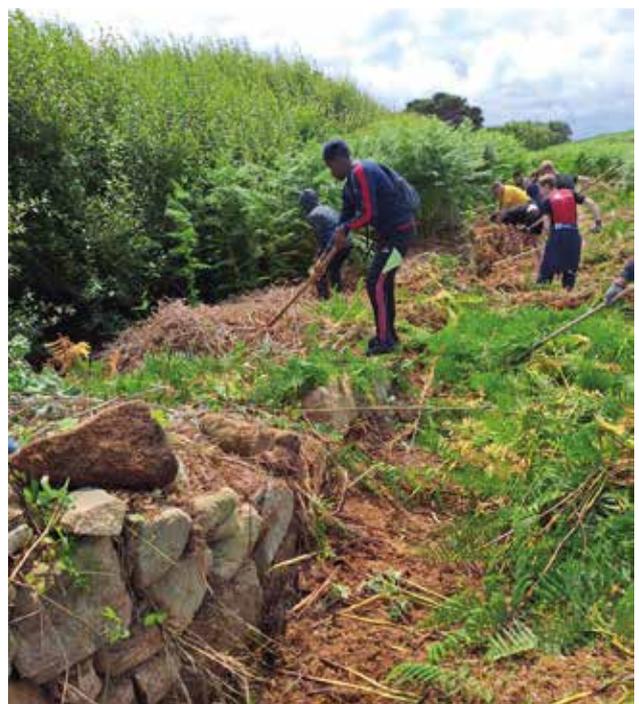
Enfin, comme tous les ans, le premier soir de l'arrivée du groupe, un repas auberge espagnole était organisé à la salle polyvalente avec une quarantaine d'habitants.

Cela a permis d'échanger avec ces jeunes en insertion qui ont parfois des parcours difficiles. Ici, nous vivons sur un petit paradis et nous sommes parfois un peu déconnectés de ces difficultés. C'est une façon de leur montrer aussi que ce qu'ils font est important pour nous.

Nous tenions à remercier les donateurs de la cagnotte Leetchi qui ont permis de financer ce séjour d'action citoyenne, les employés municipaux et leur matériel (tracteur et remorque), les commerçants qui ont aidé à la restauration du groupe, le personnel et les résidents de l'Ephad, les vedettes de Bréhat, la mairie et les bréhatins qui sont venus rencontrer ces jeunes lors de « l'auberge espagnole ».

L'année prochaine, nous recommencerons, avec d'autres projets de réhabilitation du patrimoine bréhatin en espérant que vous serez de plus en plus nombreux à nous aider et à les accueillir.

Stéphane Morlevat, conseiller municipal



Les toilettes publiques

Les visiteurs à la journée qui viennent sur notre belle île attendent de notre part un certain niveau de qualité pour toutes les prestations qui leur sont proposées, dont l'accès aux toilettes mises à leur disposition sur l'île.

Il est peu de dire que nous ne sommes pas au niveau sur ce sujet, même si des efforts ont été réalisés depuis quelques années en termes de nombre de cabines offertes. Mais, à l'exception des toilettes du patronage, à nettoyage automatique, les autres sites étaient tous sujets à des critiques :

- Les toilettes du port clos servent aussi de garage à vélos et sont relativement vétustes,
- Les toilettes du bourg, sur la place, étaient vétustes et impossibles à maintenir dans un état de propreté acceptable,
- Les toilettes du phare du Paon avaient été rénovées récemment, mais c'est le système d'assainissement non collectif qui ne fonctionnait plus, rendant ces toilettes inopérantes,
- Enfin, les toilettes temporaires, mises en place pour la saison estivale, font souvent l'objet de dégradations de la part d'utilisateurs peu respectueux.

Il fallait réagir et plusieurs actions ont été entreprises avant la saison estivale 2024.

LE NOUVEAU BLOC TOILETTE DE LA PLACE DU BOURG

Vous l'aurez forcément noté si vous êtes passé par la place du bourg.

Derrière le petit bâtiment communément appelé « Affaires maritimes », un nouveau bloc sanitaire est maintenant en service. Il remplace les toilettes installées dans un bâtiment en dur qui étaient devenues insalubres.

Ce nouveau bloc est similaire dans ses fonctions au bloc installé depuis plusieurs années sur le terrain du patronage et qui a donné pleine satisfaction :

- Deux cabines standards,
- Un nettoyage automatique après chaque passage,
- Deux urinoirs hommes sur le côté du bloc.

LA RÉNOVATION DU TRAITEMENT DES EAUX VANNES AU PHARE DU PAON :

C'est le deuxième chantier important avant la saison estivale. Les cuves et le système d'épandage étaient obstrués et inondaient le plateau autour de la poudrière.

De nouvelles citernes, aux normes actuelles, ont été installées et l'épandage refait avec une capacité augmentée.

Deux toilettes temporaires permettent de doubler la capacité de ces sanitaires qui sont très utilisés compte tenu de leur emplacement unique sur l'île Nord.

Toilettes temporaires près du moulin du Birlot



Nouvelles toilettes face aux terrains de boules



LES MONNAYEURS SUR LES DEUX BLOCS À LAVAGE AUTOMATIQUE DE LA PLACE DU BOURG :

Des monnayeurs de paiement ont été installés sur les deux blocs sanitaires du bourg. Le paiement ne peut se faire que par carte afin d'éviter la complexité des systèmes pour rendre la monnaie et la vandalisation des réceptacles de pièces de monnaie. Le tarif appliqué, après concertation avec le vendeur des blocs sanitaires, est de 0,50 euro.

C'est un changement notable d'approche pour la commune. Jusqu'à présent, la commune dépensait plus de 20 000 € par an en consommation d'eau, ne fournissait pas de papier toilette et employait un E.T.P. (Équivalent Temps Plein) pour un nettoyage par jour de chaque toilette. Un coût très élevé et une insatisfaction des utilisateurs.

Le fait de faire payer l'accès aux toilettes nous oblige à une prestation de qualité. Il y aura un lavage automatique après chaque passage, le papier sera fourni et l'employé communal vérifiera la propreté et le bon fonctionnement deux fois par jour en saison. Cela pourra paraître surprenant, mais depuis l'instauration du paiement et la fourniture de papier au bloc du « patronage », les toilettes restent plus propres qu'avant.

Un bilan de ces blocs automatiques payants sera établi en fin d'année. Si, comme cela semble déjà être le cas, la qualité de cette prestation s'améliore, il faudra envisager d'étendre cette nouvelle approche en installant des nouveaux blocs à lavage automatique dans d'autres localisations stratégiques de la commune.

LA PÉRENNISATION DU BLOC P.M.R. AU CRECH' KERIO PENDANT LA SAISON ESTIVALE :

Depuis la mise en place du chalet d'accueil pour les visiteurs sur le tertre du Crech Kerio, un bloc sanitaire P.M.R. y est aussi installé. Ceci pour parer au fait qu'assez souvent, l'accès des toilettes du port clos aux P.M.R. n'est pas possible à cause des nombreux vélos qui sont stockés dans ce local et encomrent la rampe d'accès. De plus, les toilettes y sont vétustes et fréquemment dégradées par des utilisateurs indéclicats.



Bloc P.M.R. (Personnes à Mobilité Réduite) au niveau du Crech' Kerio



À la découverte de notre patrimoine naturel

C'est à la suite d'une rencontre entre Ewen, guide nature sur Bréhat et Gwenaëlle, herboriste sur Ouessant qu'est née l'idée de mutualiser les connaissances naturalistes, culturelles et médicinales inter-îles à des fins ludiques, pédagogiques et participatives.

C'est ainsi qu'est née « Nature Insulaire », une page Facebook où chaque dimanche, une nouvelle espèce connue sur nos îles du Ponant est présentée. Par ailleurs, les membres du groupe ont la possibilité de questionner ces professionnels afin de reconnaître telle ou telle espèce, d'en savoir plus sur leur localisation, les possibilités de cueillette et les usages possibles. C'est un système de reconnaissance façon Google Lens ou Plant Net qui passe par l'I.H. (Intelligence Humaine) pour une identification précise et un contenu fouillé. C'est un moyen simple de (re)découvrir certaines mauvaises herbes de nos jardins, qui sont avant tout nos « louzoù » (= remède, médicament en breton). L'abondante Erigeron est délicieuse, consommée crue pour son petit goût pimenté, en plus d'apaiser les douleurs arthrosiques. Il y a « ce maudit » chardon avec son goût subtil d'artichaut ou la pâquerette qui apaise bleus et contusions aussi bien que sa cousine l'arnica montagnarde !

Pour cela, un tutoriel est épinglé en début de fil pour savoir comment partager ses « rencontres » faites au bord d'un chemin, d'une côte, d'une plage ou d'un jardin. Cette première année a pour thème, la botanique, mais s'ouvrira chaque année à une nouvelle thématique (comme la mycologie, par exemple). C'est une façon, accessible à toutes et tous, de s'approprier cet environnement tant aimé et par là d'aider à la cartographie naturaliste des îles du Ponant pour une meilleure compréhension et mener, ainsi, des actions plus adéquates pour cet environnement. Par exemple, à la suite d'une visite, une orchidée sauvage rare sur Bréhat (deux lieux recensés) a été trouvée sur une pelouse, près d'une allée en maërl (et ça n'est pas anodin). Il a été proposé au propriétaire de ne pas tondre sur la période de floraison de cette plante et maintenant, fin d'été, leur jardin, enrichi d'une si belle présence, sent délicieusement bon la vanille !

Ewen & Gwen



Où sont nos vers luisants ?

Parlons petites bêtes maintenant.

Les vers luisants représentent plusieurs espèces d'insectes où la femelle, incapable de voler, attire les mâles grâce à de la bioluminescence – une réaction chimique proche de celle du zooplancton présent sur nos côtes à la fin d'été. Communs, il y a encore vingt ans, leur déclin a pour cause trois facteurs : tout d'abord, l'utilisation d'anti-limaces et autres pesticides, de vrais poisons pour leurs larves (alors que celles-ci s'alimentent exclusivement de limaces et escargots), l'utilisation de lampadaires qui désorientent les mâles et évidemment la tonte qui, certes, améliore leur visibilité, mais tue bon nombre de leurs individus.

Tous les étés, un recensement participatif est proposé par l'Observatoire des Vers Luisants et Lucioles, cette année, ce sera le 6 juillet et le 4 août. Le comptage se fait dans les jardins et le long des routes. Les informations sont ensuite croisées pour obtenir une cartographie de l'espèce et ainsi pouvoir prendre des mesures avec quelques motivé.e.s pour créer des « safe zones » où ces vers pourront continuer d'embellir nos nuits d'été pour le plaisir de tous.

Chasseurs de vers luisants, n'hésitez pas à vous faire connaître !

Ewen



Engazonnement des cimetières

Suite à un test mené sur une partie des allées du cimetière marin l'année dernière, les deux cimetières sont actuellement en cours d'engazonnement. La pelouse s'implante et se consolide progressivement pour résister de mieux en mieux au piétinement. Les agents communaux l'entretiennent régulièrement pour limiter la hauteur de l'herbe et éviter la pousse d'adventices dans les allées et entre les concessions.

Nous remercions les familles de poursuivre l'entretien de leur concession, qui n'est pas du ressort de la commune.

Contribuons ensemble à ce que ce lieu de mémoire soit propice au recueillement tout en préservant notre environnement.



Marion Regler, 3^e adjointe

Faites avec l'environnement : on se jette à l'eau !

Le 14 avril, les stands d'associations bréhatines, du P.A.T. (Projet Alimentaire Territorial), de la commission environnement, et des producteurs locaux ont animé sur la place du bourg pour cette troisième édition de Faites avec l'environnement, au son d'une fanfare du Trégor, la WASO, invitée par Fert'île.

La bourse aux plantes, la buvette et les crêpes et gâteaux du Comité de jumelage ont eu un grand succès, comme chaque année. Les jardiniers ont pu échanger autour de leurs plantes ornementales et potagères préférées et de leurs astuces de cultures.

Les visiteurs se sont aussi intéressés au piégeage des frelons asiatiques, dont le protocole était expliqué sur le stand de la commission environnement. Ils ont pu déguster des recettes créatives à base de légumineuses préparées par Gautier, le chargé de mission du P.A.T. tout en discutant production alimentaire durable et locale. Vous pouvez retrouver ces recettes originales, savoureuses et économiques dans les Bréhat Info, et les tester vous-même.

DEUX STANDS SE SONT EMPARÉS DU THÈME DE L'ANNÉE : L'EAU.

Annie Guernion présentait comment préserver la ressource en eau potable (et faire des économies !) grâce à l'utilisation de toilettes sèches, avec deux modèles simples et accessibles à installer dans son jardin ou dans sa maison. L'association Fert'île et le RAIA (Réseau Agricole des Îles Atlantiques) ont proposé un regard différent sur cet élément qui entoure notre



île : quelles conséquences le changement climatique pourrait avoir sur notre territoire, sur ses productions alimentaires et sur la vie de l'estran ? Ce questionnement a été illustré par de la rubalise disposée au niveau que la mer pourrait atteindre en 2100 lors des grandes marées, soit un mètre d'eau sur la place du bourg !

Les 22 musiciens, accompagnés par les bénévoles, sont ensuite allés partager un repas à la salle des fêtes, avant de jouer 1 heure pour les résidents de l'Ehpad en après-midi. Belle ambiance dans le jardin avec les anciens. Enfin, la fanfare a terminé cette journée en beauté, comme elle l'avait commencé : par un retour en musique sur la vedette.

Marion Regler, 3^e adjointe



Ouzh taol !

Des recettes estivales originales anti-gaspi pour utiliser les restes !

L'été qui arrive signe le retour des beaux jours, de la saison des barbecues et pique-nique ainsi que des légumes et des recettes colorées. Voici quelques recettes originales qui permettent de profiter au mieux des produits de saison tout en employant les restes !

Crêpes aux épinards

INGRÉDIENTS POUR 6 PERSONNES



Pâte à crêpes :

- 250 g d'épinards frais, de blettes ou de fanes (radis, betteraves) ou 250 g de restes d'épinards cuits
- 120 g de farine
- 200 ml de lait
- 1 œuf
- 1 cas d'huile d'olive
- 1 pincée de sel

Garniture :

- 250 g fromage frais
- 150 g saumon fumé

PRÉPARATION DE LA PÂTE À CRÊPES.... VERTE

1. Lavez les épinards ou fanes s'ils sont frais et égouttez-les.
2. Mixez-les avec l'œuf et le lait.
3. Ajoutez petit à petit la farine jusqu'à obtenir une pâte à la consistance de pâte à crêpes. Si celle-ci est trop épaisse, ajoutez-y encore un peu de lait.
4. Salez et poivrez.
5. Faites chauffer une poêle avec de l'huile et faites cuire les crêpes environ 2 minutes de chaque côté pour qu'elles soient bien dorées. Une fois les crêpes cuites, laissez-les un peu refroidir.
6. Tartinez les crêpes de fromage frais et déposez-y une tranche de saumon fumé.
7. Roulez la crêpe et découpez-la en petits cylindres de 3 cm. Plantez-y un cure-dents pour les tenir. Et voilà votre assiette prête pour un apéritif original !

Variante : Vous pouvez également consommer ces crêpes chaudes en les réchauffant à la poêle et en les garnissant avec les ingrédients de votre choix : fromage, œuf, jambon, champignons, tomates...

Quiche aux restes de légumes d'été

INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES



Pâte à tarte :

- 240 g de farine complète
- 1 pincée de sel
- 1 cuillère à café d'herbes de Provence
- 80 ml d'huile d'olive
- 80 ml d'eau tiède

Garniture :

- 500 g de restes de légumes cuits, par exemple de ratatouille
- 3 œufs
- 20 cl de crème liquide
- 50 g de fromage râpé
- 1 cuillère à soupe de moutarde
- Poivre

PRÉPARATION :

1. Préchauffez le four à 210°C et graissez un moule à tarte de 23 à 28 cm de diamètre.
 2. Dans un saladier, mélangez ensemble la farine, le sel, les herbes et l'huile d'olive. Ajoutez ensuite l'eau tiède petit à petit. L'ensemble doit former une boule compacte et épaisse. Couvrez le saladier d'un torchon et laissez reposer à température ambiante pendant 5-10 min.
 3. Étalez la pâte en un large disque de 30 cm, transférez-la délicatement dans le moule à tarte, puis piquez-la à l'aide d'une fourchette.
 4. Faites précuire le fond de tarte pendant 10 minutes.
 5. Battez les œufs avec la crème et le fromage râpé puis poivrez.
 6. Ajoutez la ratatouille et mélangez.
 7. Versez l'appareil sur la pâte badigeonnée de moutarde et enfournez pendant 35 min à 200°C.
- Variante : Vous pouvez parsemer la tarte de jambon cru à la cuisson pour ajouter un côté croustillant à la recette.

Pour le prochain numéro, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos meilleures recettes anti-gaspi à l'adresse : pat@mairie-brehat.fr

Gautier Lannelongue
Chargé de mission P.A.T. et Tourisme Durable
pat@mairie-brehat.fr



Michèle Le Cor

Michèle Le Cor n'est pas une inconnue !

Après 31 ans de bons et loyaux services dans une grande entreprise du service public dans laquelle elle ne se reconnaît plus vraiment, Michèle a pris la décision de changer d'air. Pas tout à fait, en fait, puisque depuis le 15 avril dernier, elle a rejoint l'équipe des services techniques de la commune.

Espaces verts, ramassage des déchets, portage occasionnel de repas, le travail est très varié et la polyvalence est de mise. Michèle apprécie particulièrement le travail en équipe, à Bréhat, au grand air et le fait de garder un contact privilégié avec les bréhatins !

La gestion des déchets et notamment la qualité du tri lui tiennent particulièrement à cœur.

« Après tout, c'est de l'argent public qui part en fumée, il reste beaucoup de travail ! »

Il y a bien quelques week-end d'astreinte, mais Michèle retrouve une certaine souplesse dans la gestion de son temps ce qui lui permet de continuer à s'investir dans les associations de l'île : Ut'île, les Scènes de Bréhat, Effet Mer, le festival des Insulaires... Ravie de retrouver un travail avec du sens qui participe à la vie de l'île, Michèle apporte un dynamisme et son sourire, bienvenus aux services techniques.



Les logements des saisonniers

Pour la saison 2024, la mairie a mis à disposition 11 logements pour saisonniers dans l'ancien centre de vacances les Rocs situé au Port Clos.

Clément, peux-tu te présenter ?

Bonjour, je m'appelle Clément, j'ai 22 ans et je travaille au Carrefour Express pour la quatrième saison consécutive et pour cette année du 15 avril au 16 novembre 2024.

Avant d'avoir ce logement, où étais-tu hébergé pendant tes saisons ?

Lors de mes premières saisons, j'ai eu la chance d'être hébergé chez des amis sur l'île. Ce qui n'est pas le cas pour tous les saisonniers venant travailler sur Bréhat.

Peux-tu nous décrire ton logement aux Rocs ?

Je dispose d'une chambre individuelle située dans le bâtiment annexe.

Dans cette chambre, je dispose d'un lit, d'une armoire et d'une salle de bain / toilettes individuelles.

Quels services, t'offre la mairie en plus dans ton logement ?

Je bénéficie d'une pièce commune aux quatre chambres pour me faire à manger, ainsi qu'une buan-

derie collective avec une machine à laver et un sèche-linge. Je dispose également d'un abri pour mon vélo.

Es-tu satisfait de ce logement mis à ta disposition ?

Oui tout à fait, tout se passe bien, c'est une bonne chose d'avoir mis à notre disposition ces logements, il est très difficile pour les saisonniers et leurs employeurs de trouver des logements autres que le camping pour l'ensemble de la saison.

Merci Clément, bonne saison à toi.

Comme dix autres saisonniers, Clément bénéficie de ce logement pour toute la saison 2024. En 2025, des travaux de rénovation de l'ensemble du bâtiment auront lieu, il n'y aura donc pas de logements saisonniers pendant cette année. Après les travaux, des chambres seront de nouveau mises à disposition des employeurs de saisonniers et ce chaque année. Il nous paraissait essentiel d'offrir cette prestation pour maintenir une qualité d'hébergement à nos saisonniers.

Activités sur l'île cet été

Fitness et Yoga

Aurore, diplômée d'État, vous propose toute l'année, et cela, depuis cinq ans, des cours de fitness sur l'île. Cet été, le planning est étoffé :

Lundi : 9 h 15 Pilates / 18 h Cuisses abdos fessiers - mardi ou mercredi : 9 h 15 Stretching

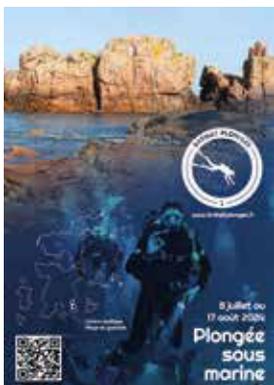
Jeudi : 9 h 15 Gym tonic / 18 h Cardio - vendredi : 10 h 30 Yoga vue mer à la potinière

Horaires susceptibles d'être modifiés.

Renseignements et inscriptions :

www.bulledoxygene-brehat.fr ou au 06 83 19 86 52

Plongée sous-marine



Du 8 juillet au 16 août, **Bréhat Plongée** vous propose des baptêmes de plongée, des formations jeunes et niveau 1, plongées d'exploration, randonnées subaquatiques (nage avec palmes).

Renseignements et inscriptions :

contact@brehatplongee.fr ou au 06 83 34 41 72

Voile

Le Centre Nautique de Bréhat vous propose des stages d'optimiste, de dériveur, de catamaran, pour enfants à partir de 4 ans ou adultes. Il y aura aussi des locations de kayak et de paddle.

Renseignements et inscriptions : brehat@glenans.asso.fr ou au 07 62 79 78 48 ou 06 75 58 50 26

Tennis

Sacha Binet vous propose des stages de tennis, et mini-tennis dès l'âge de 4 ans, pour enfants et adultes.

Renseignements et inscriptions :

bins-sacha@outlook.fr ou au 06 32 46 60 73

Grimpe

Jacob Cornélius, Éducateur de Grimpe d'Arbres, vous propose une activité grimpe dans les arbres, tous les mercredis du 10 juillet au 14 août, une séance le matin et une autre l'après-midi.

Renseignements et inscriptions : à l'office de tourisme au 02 96 20 04 15

Balades

> **Ewen** vous propose une balade en famille qui change de l'ordinaire. Avec Bréhat Écotone, découvrez comment nos paysages vivent au-delà de ces impressions de décor figé. Botanique, ethnobotanique, recettes culinaires, vie du sol, géologie, histoire et écologie du paysage, tout nous indique que nous sommes ici et nulle part ailleurs. Pour le plaisir des petits et grands, n'hésitez pas à demander votre balade sur votre itinéraire, avec votre créneau horaire.

Tarifs dégressifs selon le nombre de participants.

Renseignements et inscriptions :

www.brehat-ecotone.fr ou au 06 44 33 71 39

> **Céline** vous propose de plonger dans l'histoire palpitante de Bréhat :

Toute l'année des parcours sur mesure pour les familles ou les groupes d'amis.

Vous pouvez la contacter par mail : brehatautrement.celine@mailo.com

Et pendant les vacances (Pâques, été, Toussaint) des balades hebdomadaires : 8 € par personne, 4 € jusqu'à 10 ans. R.D.V. directement devant l'office du tourisme à 14 h 30 :

- les lundis pour un parcours découverte (île Nord ou île Sud),
- les mercredis pour des parcours thématiques plus approfondis.

Plus d'informations sur sa page Facebook «Bréhat Autrement».



Les mardis de l'estran : l'été s'annonce Fert'Île à Bréhat !



Cette année, le rapport* du Haut Conseil Breton pour le Climat (le G.I.E.C. Breton, en quelque sorte, Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) nous apprend que le niveau de la mer pourrait monter de deux mètres, d'ici à 2150, voire 2100 si nous ne réduisons pas rapidement nos émissions de Gaz à Effet de Serre (G.E.S.) !

C'est autour des thématiques de la modification du climat (et notamment du trait de côte), et de la vie de

l'estran, sa fragilité, son évolution, que l'association Fert'Île proposera des activités exceptionnelles durant tout l'été, **les mardis de l'estran**. L'association « L'Art dans l'Île » s'engage aussi sur ces sujets lors de son exposition du 8 au 14 août et mettra en miroir la vision artistique des paysages actuels avec ceux auxquels s'attendre dans le futur.

À partir du 16 juillet, pendant sept semaines, aura lieu une sortie sur l'estran chaque mardi de l'été avec balades et découvertes : regards sur le vivant, lectures scientifiques, littéraires, poétiques... mais aussi une soirée immersive !

Voyez plutôt :

- Mardi 16 juillet, « déluge et colombe », par Denis Marot
- Mardi 23 juillet, « marche du temps profond », avec Hakara Tea, découverte sur 4,6 km de l'odyssée de la vie sur Terre : <https://marchedutempsprofond.mystrikingly.com/>
- Mercredi 24 juillet, « connaissance des algues : écologie, physiologie, adaptation » par François Le Tron.

- Mardi 30 juillet, déambulation littéraire avec Anne Tito de Morais, du Rosédo au Paon, avec lectures à différentes étapes.
- Mardi 6 août « estran d'hier et d'aujourd'hui », par Luis Tito de Morais. L'évolution de l'estran depuis un siècle, avec lecture de passages d'un article de 1921 sur « la bionomie benthique de l'île de Bréhat ».
- Mardi 13 août, à définir.
- Mardi 20 août, soirée immersive : sur le Lenn dans l'île Nord, lieu emblématique de l'évolution du trait de côte de l'île : contes de la ville d'Ys, avec Quentin Fourreau, suivi d'un pique-nique puis d'un Fest Noz à marée haute avec les duos Baron-Pagnon, Pincemin-Le Tron et Buzuk.
- Mardi 27 août, « gestes de plantes : de l'estran au potager », sortie botanique avec Marion Regler, maraîchère.

Vous trouverez aussi en pages événements, les autres activités de Fert'Île de l'été : concerts et fest noz. Puis les activités se poursuivront jusqu'au cœur de l'automne et de l'hiver.

Un programme imprimé sera diffusé début juillet et des précisions sur les lieux et les horaires seront diffusées par affichage et via les réseaux sociaux : www.facebook.com/fertilebrehat ou à l'office de tourisme. Restez attentifs !

Association Fert'Île

*<https://www.bretagne.bzh/le-haut-conseil-breton-pour-le-climat/>

Litto'risques

Modes de vie des résidents du bord de mer et perceptions de leur environnement.

Dans le cadre d'un programme de recherche portant sur la vie littorale et maritime, des chercheuses et des chercheurs de l'UBO ont élaboré un questionnaire pour comprendre les modes de vie des personnes qui résident en bord de mer et leurs perceptions du bord de mer. Contribuez à l'enquête en ligne, nous vous remercions par avance pour votre contribution.

10 minutes pour répondre / Pas de bonne ou de mauvaise réponse, seule votre opinion compte / Réponses anonymes sans possibilité de vous identifier



Université de Bretagne Occidentale



Bernard San Miguel

Né à Bréhat en 1949, il en était profondément imprégné. *« Immérgé dès ma plus tendre enfance dans un univers où dominant les éléments : ciel, terre, monde végétal et minéral, évoquant les origines du monde, bercé par le mouvement de la mer, flux enveloppant, unificateur au point d'orgue du soleil couchant, reflux découvreur de la diversité, de la multitude. »*



A l'âge de huit ans, il grave son nom et une date sur une longue pierre rectangulaire au seuil de la maison où sa famille habitait au-dessus du moulin du Birlot. Enfance et adolescence où il a connu l'ambiance artistique de l'époque. *« Nous avions le peintre Lucien Seevagen pour voisin. Je pouvais aller voir les expos chez les Dohollau en face de la poste. D'où mon intérêt premier pour la peinture ».* Mais c'est vers le dessin industriel et un passage en fac de maths que le conduit son parcours d'étudiant à Rennes. *« J'ai profité d'être dans cette ville pour être auditeur libre en Histoire de l'art. Cela m'a marqué ».* Fortement, puisqu'à 26 ans, il part suivre une formation de tailleur de pierre, à Quintin. *« Je me suis pris de passion pour le travail de la pierre. Tout ce que j'avais appris a pris sens. Imprégné à jamais de ces forces originelles, je n'ai cessé de rechercher leur contact dans la contemplation de la nature, et par mon travail sur la matière minérale, témoin des origines de la terre ».* Il travaillera tout d'abord pour d'autres artistes, avant de se lancer dans la sculpture en 1983. C'est la découverte d'une exposition d'art contemporain en Belgique qui en sera le déclencheur. *« Il y avait une ouverture artistique qu'il n'y avait pas en France. Une ouverture aussi spirituelle, qui m'a amené à m'interroger sur la place de l'être humain dans le monde. Cela a inspiré mon travail ».* Bernard San Miguel taillait des pierres tirées du granit, de l'ardoise de Maël-Carhaix ou de Trélazé, du marbre et même de la rare dolérite, sa pierre de prédilection, *« une roche magmatique difficile à façonner, mais tellement intéressante pour mettre en œuvre des créations originales. »* comme il le soulignait. Parfois, il utilisait également le métal. *« L'idée de base est de concilier les contraires, jouer sur les paradoxes, lourd-léger, poli-piqueté, plein-vidé, rondeur-angle... La sculpture me permet de résoudre certains de mes questionnements, d'exprimer la dualité de la condition humaine, tout en recherchant équilibre et harmonie, pour atteindre une simplicité d'expression, une évidence. Je cherche à exprimer la dualité du monde et les énergies telluriques, cosmiques et humaines, qui nous accompagnent depuis l'aube des temps. »*

Au début des années 1990, il s'installera près du manoir du Gué-Lambert, à Trégueux. De grandes pièces, aux formes à la fois arrondies et anguleuses, parsemaient la prairie avoisinante que les visiteurs et promeneurs découvraient grâce à l'accueil toujours chaleureux du sculpteur. Toujours très attaché à Bréhat, il réalisera pour l'église une vierge à l'enfant en granit. *« Mes sculptures sont pour moi le moyen de rendre visible ce qui est invisible, un travail d'épuration de mon inspiration. Schiste, granite, dolérite sont en quelque sorte la mémoire du monde et nous relient quasiment à l'origine de la Terre. Les travailler, les toucher, c'est se relier à cela, c'est comme ouvrir une voie à une autre dimension, comme un point de passage obligé où on touche à la matérialité la plus nue, la plus évidente, et dans l'acte harmonieux de tailler, dans l'étincelle sous le poinçon ou le ciseau, basculer sur l'autre face immatérielle, intangible : l'âme du monde, la permanence des origines... »* Une des autres œuvres remarquables de l'artiste porte le nom de « Symbolon ». Elle résume ce qu'il tentait d'exprimer à travers ses sculptures. Parfois, ses réflexions prenaient la forme d'un poème comme celui-ci :

Mille milliards d'étoiles

Scintillent au firmament des univers illimités
Constituant la totalité inimaginable du vivant
Vibrant de cette fragilité
Si forte, si belle, si insaisissable La lumière de vie
Qui se révèle au cœur des mille milliards de cellules
Qui nous constituent et répondent en osmose
Avec les mille milliards d'étoiles
A leurs vibrations d'amour, vie, lumière
Se propageant en cette danse joyeuse

De la vie avec elle-même

Ouvrant tous les possibles, repoussant les peurs et
Les souffrances, comme la chaleur sèche
L'humide sur la pierre et le soleil chasse
L'ombre en l'absorbant !
Le miel et le lait « divins » s'unissent alors alchimiquement
Pour fusionner en un creuset débordant d'un amour
Qui se répand sur les plaies du monde
Comme un baume guérisseur

Pour qu'enfin la vie devienne la vie.

Bernard San Miguel (Le 1^{er} novembre 2018 à 10 h 25)

Calendriers des événements

Juillet

Du vendredi 5 au mardi 9

4^{ÈME} FESTIVAL DES SCÈNES DE BRÉHAT

À la citadelle. Buvette et restauration sur place.

Samedi 13

FEU D'ARTIFICE

Pour la fête nationale, mise à feu devant le moulin du Birlot à l'occasion des 30 ans du moulin.

Mardi 16



DÉLUGE ET COLOMBE

Lectures, rdv 10 h à Crech Esquern.

STAGE DE DANSE DU MONDE

Initiation aux danses des Balkans
14 h 30 à la salle des fêtes.

BAL-CONCERT DU MONDE

Avec Oyna et Voden (musique des Balkans, d'Anatolie et de Suède). À 20 h 30 à la salle des fêtes, par Fert'Île.

Mercredi 17

CONFÉRENCE DE PHILIPPE ROUILLAC

Les peintres du Moulin du Birlot, 15 h à la salle des fêtes.

Vendredi 19

CONFÉRENCE D'ANDRÉ CARSENAT

Restauration d'un patrimoine : le Moulin du Birlot, 17 h à la salle des fêtes.

Samedi 20

CORVÉE DE VASE

Au Moulin du Birlot.

Dimanche 21

VIDE-GRENIERS

Place du bourg, animé par le comité de jumelage.

Mardi 23

MARCHE DU TEMPS PROFOND

Découverte sur 4,6 km de l'odyssée de la vie sur terre, départ 14 h 30 devant la pépinière.

Mercredi 24

CONNAISSANCE DES ALGUES

Écologie, physiologie, adaptation. Rdv 15 h à Kervilon.

Jeudi 25

ANIMATION

Par Valorys sur la réduction des déchets et le recyclage, place du Bourg, de 10 h-16 h.

Du jeudi 25 juillet au jeudi 1 août

EXPOSITION

LUCILE

CHOMBART DE LAUWE,

Une photographe de Bréhat sur les traces d'Adrien Wilborts. De 10 h à 18 h, salle des fêtes.



- Jeudi 25 juillet : journée réservée et à partir de 17 h vernissage en présence de l'artiste.
- Vendredi 26 juillet : rencontre avec Lucile Chombart de Lauwe et signature de photos à partir de 17 h.
- Lundi 29 juillet de 10 h 30 à 12 h : atelier découverte de cyanotype.
- Mardi 30 juillet à 15 h : atelier de peinture.
- Mercredi 31 juillet de 10 h 30 à 12 h : atelier découverte de cyanotypie.

Mardi 30

DÉAMBULATION LITTÉRAIRE

Entre les phares du Rosédo et celui du Paon, avec lectures à chaque étape, rdv 10 h à Kervilon.

Août

Vendredi 2

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DU MOULIN DU BIRLOT

11 h, Moulin du Birlot.

Samedi 3

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.P.P.I.B.

(Association des Pêcheurs Plaisanciers et Bassiers de l'île de Bréhat) à 10 h, salle de fêtes.

Dimanche 4

SORTIE EN MER

Avec l'A.P.P.I.B., inscription possible la veille.

Dimanche 4 au soir

CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE AU PIANO

Interprété par Monsieur Diatkine, organisé par l'Effet Mer, recette au profit de la S.N.S.M.

Lundi 5**CONFÉRENCE DE PHILIPPE ROUILLAC**

Les peintres du Moulin du Birlot, 17 h à la salle des fêtes.

Mardi 6**ESTRAN D'HIER ET D'AUJOURD'HUI**

Sortie sur l'estran pour parler de son évolution depuis un siècle. 15 h à Kervilon.

Mardi 6**FEST-NOZ**

Avec le duo de chanteuses Yolaine Delamaire et Enora de Parscau.
20 h 30 à la salle des fêtes par Fert'île.

Mercredi 7**KERMESSE**

À l'Ephad, à 14h30
organisée par Kreiz Ar Mor.

Du jeudi 8 au mercredi 14**EXPOSITION L'ART DANS L'ÎLE**

Association qui expose de nombreux talents, à la salle des fêtes. Visite de 10 h 30 à 19 h, avec une tombola permettant de gagner une œuvre exposée.

Cette année le thème spécifique est « Traits de Côtes ».

L'Art est sans nul doute un témoin important d'une époque et de ses paysages. Nous en profiterons pour accueillir l'association Fert'île qui nous éclairera sur les impacts potentiels du changement climatique à Bréhat.

Le vernissage aura lieu le jeudi 8 août à 18h30.

Jeudi 8**ANIMATION**

Par Valorys sur la réduction des déchets et le recyclage, place du Bourg de 10 h-16 h.

Vendredi 9**MOULIN DU BIRLOT**

Spectacle créé pour les 30 ans par les Scènes de Bréhat

Mardi 13**GESTES DE PLANTES**

De l'estran au potager, sortie botanique, départ 10 h à Kervilon.

Jeudi 15**KERMESSE**

Place du bourg, de l'association pour la sauvegarde du patrimoine religieux, avec beaucoup de stands de jeux et vente aux profits de l'association, dès le matin 9 heures.

Vendredi 16**CORVÉE DE VASE**

Au Moulin du Birlot à 10 h 30

Vendredi 16**CONFÉRENCE D'ANDRÉ CARSENAT**

Restauration d'un patrimoine : le Moulin du Birlot, 17 h à la salle des fêtes.

Mardi 20**CONTES ET FEST-NOZ SUR LE LENN**

Contes de la ville d'Ys, avec Quentin Fourreau (18 h), suivi d'un pique-nique puis d'un fest noz à marée haute (20 h), avec les duos Baron Pagnon, Pincemin-Le Tron et Buzuk .

Mardi 27**GESTES DE PLANTES**

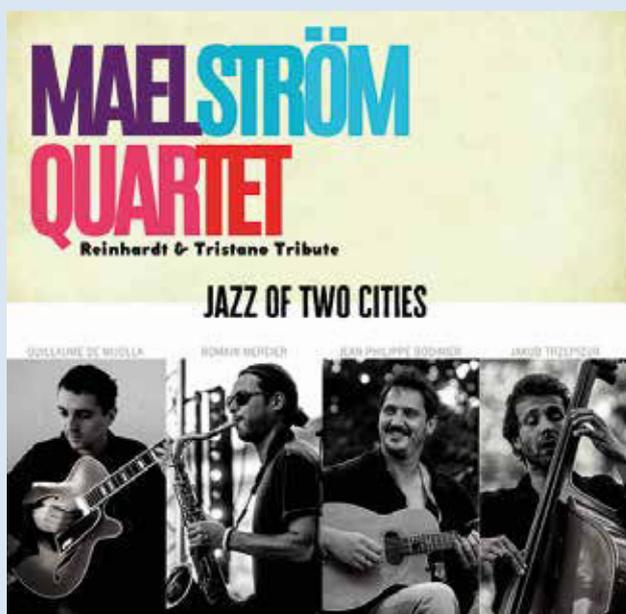
De l'estran au potager, sortie botanique, départ 10 h à Kervilon.

*Septembre***Jeudi 19****CONCERT DE MAELSTROM QUARTET**

Mélodie Jazz, Swing, 20 h 30 à la salle des fêtes, par Fert'île.

Samedi 21 et dimanche 22**JOURNÉE DU PATRIMOINE**

Au Moulin du Birlot

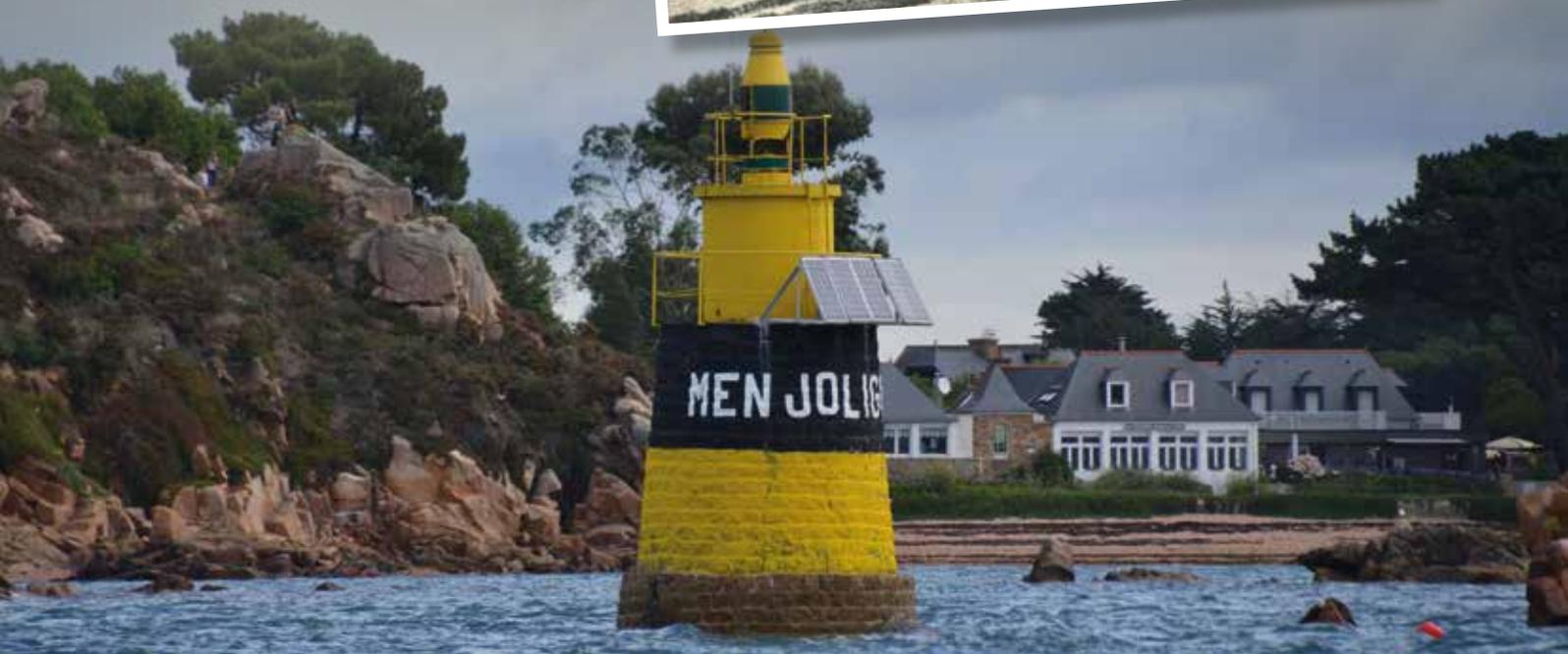


juillet	PLEINES MERS						BASSES MERS			
	MATIN			SOIR			MATIN		SOIR	
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m
lun. 01	03:08	8.84	58	15:44	8.72	58	09:41	3.02	22:17	3.19
mar. 02	04:19	8.84	59	16:54	8.92	60	10:49	2.97	23:24	2.95
mer. 03	05:28	8.99	63	17:57	9.23	65	11:53	2.80	---	---
jeu. 04	06:30	9.22	68	18:52	9.56	70	00:25	2.63	12:50	2.58
ven. 05	07:25	9.45	72	19:41	9.81	74	01:19	2.34	13:41	2.39
sam. 06	08:13	9.61	76	20:24	9.97	77	02:08	2.13	14:27	2.26
dim. 07	08:55	9.69	78	21:04	10.03	78	02:52	2.01	15:09	2.19
lun. 08	09:34	9.68	77	21:42	9.98	76	03:33	1.98	15:48	2.21
mar. 09	10:10	9.59	75	22:18	9.82	72	04:11	2.06	16:24	2.33
mer. 10	10:45	9.39	70	22:52	9.54	67	04:46	2.24	16:59	2.55
jeu. 11	11:18	9.11	64	23:25	9.18	60	05:20	2.50	17:33	2.86
ven. 12	11:51	8.78	56	23:59	8.78	53	05:53	2.84	18:08	3.23
sam. 13	---	---	---	12:25	8.42	49	06:28	3.20	18:47	3.60
dim. 14	00:37	8.38	45	13:06	8.09	42	07:08	3.57	19:34	3.94
lun. 15	01:24	8.03	39	14:01	7.84	37	07:58	3.88	20:35	4.15
mar. 16	02:28	7.80	36	15:16	7.79	37	09:03	4.06	21:48	4.11
mer. 17	03:46	7.82	38	16:32	8.05	41	10:17	3.98	22:59	3.79
jeu. 18	04:59	8.14	45	17:36	8.53	50	11:26	3.66	---	---
ven. 19	06:00	8.60	55	18:30	9.08	60	00:00	3.29	12:25	3.20
sam. 20	06:55	9.10	65	19:20	9.62	71	00:54	2.74	13:18	2.71
dim. 21	07:47	9.56	76	20:08	10.08	81	01:44	2.21	14:07	2.25
lun. 22	08:35	9.96	85	20:54	10.45	89	02:34	1.76	14:55	1.87
mar. 23	09:22	10.25	92	21:40	10.69	94	03:22	1.41	15:42	1.60
mer. 24	10:07	10.4	95	22:24	10.76	94	04:09	1.21	16:28	1.48
jeu. 25	10:50	10.36	93	23:08	10.6	91	04:55	1.20	17:12	1.58
ven. 26	11:32	10.1	87	23:51	10.22	82	05:39	1.43	17:56	1.91
sam. 27	---	---	---	12:14	9.67	77	06:23	1.87	18:40	2.40
dim. 28	00:36	9.66	71	13:00	9.15	65	07:09	2.45	19:30	2.97
lun. 29	01:27	9.03	59	13:55	8.65	54	08:01	3.04	20:32	3.46
mar. 30	02:32	8.47	50	15:08	8.34	47	09:06	3.51	21:49	3.69
mer. 31	03:55	8.22	47	16:33	8.40	48	10:24	3.67	23:10	3.52

Août	PLEINES MERS						BASSES MERS			
	MATIN			SOIR			MATIN		SOIR	
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m
jeu. 01	05:18	8.38	51	17:47	8.78	55	11:40	3.47	---	---
ven. 02	06:26	8.78	59	18:46	9.25	63	00:18	3.09	12:43	3.07
sam. 03	07:20	9.21	67	19:34	9.66	71	01:14	2.63	13:34	2.66
dim. 04	08:05	9.54	75	20:15	9.95	77	02:00	2.26	14:18	2.32
lun. 05	08:43	9.75	79	20:52	10.12	81	02:41	2.01	14:57	2.09
mar. 06	09:18	9.86	81	21:25	10.17	82	03:18	1.86	15:32	1.98
mer. 07	09:49	9.87	81	21:56	10.1	80	03:52	1.83	16:04	1.99
jeu. 08	10:19	9.76	78	22:26	9.90	76	04:22	1.91	16:33	2.13
ven. 09	10:47	9.54	73	22:53	9.58	69	04:50	2.12	17:01	2.41
sam. 10	11:13	9.21	65	23:19	9.17	61	05:16	2.44	17:29	2.80
dim. 11	11:38	8.82	57	23:47	8.70	52	05:43	2.86	17:58	3.26
lun. 12	---	---	---	12:08	8.39	47	06:13	3.35	18:33	3.76
mar. 13	00:23	8.19	42	12:49	7.93	38	06:52	3.86	19:24	4.22
mer. 14	01:16	7.70	34	13:57	7.56	32	07:49	4.31	20:45	4.47
jeu. 15	02:45	7.42	32	15:47	7.59	34	09:20	4.49	22:21	4.24
ven. 16	04:30	7.69	38	17:12	8.16	45	10:56	4.15	23:39	3.58
sam. 17	05:44	8.33	52	18:14	8.94	60	---	---	12:08	3.46
dim. 18	06:43	9.07	68	19:07	9.71	75	00:39	2.78	13:05	2.68
lun. 19	07:35	9.77	83	19:57	10.4	90	01:32	2.01	13:56	1.97
mar. 20	08:24	10.35	96	20:43	10.93	101	02:22	1.36	14:44	1.39
mer. 21	09:10	10.76	105	21:28	11.25	107	03:09	0.89	15:29	1.02
jeu. 22	09:52	10.94	108	22:09	11.3	107	03:54	0.66	16:12	0.91
ven. 23	10:31	10.85	104	22:49	11.04	100	04:37	0.73	16:54	1.11
sam. 24	11:09	10.49	94	23:28	10.46	88	05:17	1.12	17:33	1.60
dim. 25	11:46	9.91	80	---	---	---	05:56	1.78	18:13	2.32
lun. 26	00:07	9.67	71	12:25	9.20	62	06:36	2.62	18:57	3.13
mar. 27	00:52	8.78	54	13:15	8.47	46	07:24	3.48	19:57	3.86
mer. 28	01:59	8.00	41	14:37	7.93	37	08:32	4.16	21:27	4.23
jeu. 29	03:45	7.69	37	16:24	8.01	41	10:09	4.34	23:06	3.96
ven. 30	05:18	8.07	45	17:42	8.58	52	11:36	3.90	---	---
sam. 31	06:21	8.71	57	18:37	9.22	63	00:15	3.32	12:36	3.24

Sept	PLEINES MERS						BASSES MERS			
	MATIN			SOIR			MATIN		SOIR	
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m
dim. 01	07:08	9.28	68	19:20	9.73	73	01:05	2.70	13:22	2.65
lun. 02	07:47	9.70	77	19:57	10.07	80	01:46	2.23	14:01	2.21
mar. 03	08:21	9.96	83	20:29	10.27	85	02:22	1.93	14:35	1.94
mer. 04	08:51	10.1	86	21:00	10.34	86	02:54	1.75	15:07	1.80
jeu. 05	09:20	10.14	86	21:28	10.3	85	03:24	1.70	15:35	1.80
ven. 06	09:47	10.06	83	21:55	10.13	81	03:50	1.76	16:01	1.92
sam. 07	10:12	9.86	78	22:18	9.84	75	04:15	1.95	16:26	2.19
dim. 08	10:34	9.55	71	22:41	9.43	66	04:39	2.28	16:51	2.58
lun. 09	10:56	9.16	61	23:06	8.94	56	05:03	2.73	17:17	3.07
mar. 10	11:21	8.69	50	23:36	8.36	44	05:28	3.28	17:48	3.63
mer. 11	11:55	8.15	39	---	---	---	06:01	3.87	18:32	4.21
jeu. 12	00:22	7.74	33	12:54	7.59	29	06:53	4.47	19:51	4.64
ven. 13	01:53	7.25	28	15:06	7.39	31	08:31	4.82	21:50	4.48
sam. 14	04:11	7.52	37	16:52	8.06	45	10:34	4.42	23:20	3.67
dim. 15	05:27	8.35	54	17:55	9.01	64	11:51	3.50	---	---
lun. 16	06:25	9.27	74	18:48	9.94	83	00:21	2.67	12:47	2.51
mar. 17	07:16	10.09	91	19:37	10.73	99	01:13	1.76	13:36	1.66
mer. 18	08:03	10.73	105	20:23	11.29	110	02:01	1.05	14:23	1.05
jeu. 19	08:47	11.13	113	21:07	11.56	115	02:47	0.60	15:07	0.72
ven. 20	09:28	11.25	114	21:47	11.5	112	03:31	0.47	15:49	0.72
sam. 21	10:05	11.08	107	22:25	11.08	102	04:11	0.68	16:29	1.04
dim. 22	10:41	10.63	94	23:01	10.37	86	04:49	1.23	17:07	1.66
lun. 23	11:15	9.95	77	23:38	9.46	67	05:25	2.05	17:44	2.48
mar. 24	11:52	9.13	57	---	---	---	06:02	3.01	18:26	3.38
mer. 25	00:21	8.49	48	12:40	8.30	40	06:49	3.95	19:26	4.20
jeu. 26	01:32	7.65	35	14:13	7.68	33	08:03	4.67	21:07	4.59
ven. 27	03:37	7.46	34	16:11	7.85	39	09:57	4.73	22:55	4.20
sam. 28	05:05	8.00	45	17:23	8.49	51	11:23	4.10	23:57	3.49
dim. 29	06:00	8.71	57	18:13	9.16	64	---	---	12:16	3.33
lun. 30	06:41	9.32	69	18:53	9.69	73	00:41	2.82	12:56	2.69

Oct	PLEINES MERS						BASSES MERS			
	MATIN			SOIR			MATIN		SOIR	
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m
mar. 01	07:16	9.76	77	19:27	10.04	81	01:18	2.33	13:32	2.25
mer. 02	07:48	10.05	83	19:59	10.25	85	01:51	2.00	14:05	1.97
jeu. 03	08:18	10.21	86	20:28	10.34	87	02:22	1.83	14:35	1.84
ven. 04	08:46	10.27	86	20:57	10.32	86	02:50	1.77	15:02	1.83
sam. 05	09:13	10.22	84	21:23	10.19	82	03:16	1.83	15:28	1.93
dim. 06	09:37	10.06	80	21:47	9.93	76	03:40	2.01	15:54	2.15
lun. 07	09:59	9.79	72	22:11	9.56	68	04:05	2.32	16:21	2.51
mar. 08	10:23	9.42	63	22:37	9.07	57	04:30	2.76	16:48	2.99
mer. 09	10:49	8.94	52	23:09	8.48	45	04:57	3.30	17:20	3.54
jeu. 10	11:25	8.36	40	23:58	7.84	34	05:31	3.90	18:06	4.11
ven. 11	---	---	---	12:27	7.75	31	06:25	4.50	19:26	4.54
sam. 12	01:32	7.35	31	14:38	7.54	34	08:07	4.83	21:23	4.38
dim. 13	03:46	7.66	41	16:23	8.21	49	10:08	4.36	22:53	3.57
lun. 14	05:01	8.51	59	17:27	9.15	68	11:24	3.39	23:55	2.58
mar. 15	05:58	9.43	78	18:21	10.07	86	---	---	12:20	2.40
mer. 16	06:48	10.23	95	19:11	10.8	101	00:47	1.69	13:10	1.59
jeu. 17	07:35	10.82	107	19:57						



RÉSULTAT DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES SCRUTIN DU 9 JUIN 2024

NOM DU CANDIDAT – TÊTE DE LISTE	Nombre de suffrages obtenus
HAYER Valérie	116 / 36%
GLUCKSMANN Raphaël	57 / 18%
BELLAMY François-Xavier	34 / 11%
TOUSSAINT Marie	28 / 9%
BARDELLA Jordan	25 / 8%
MARECHAL Marion	18 / 6%
AUBRY Manon	11 / 3%
LASSALLE Jean	10 / 3%
DEFFONTAINES Léon	5 / 2%
THOUY Hélène	5 / 2%
CHOLLEY Marine	3 / -
ASSELINEAU François	2 / -
GOVERNATORI Jean-Marc	2 / -
WEHRLING Yann	2 / -
LACROIX Guillaume	1 / -
PHILLIPOT Florian	1 / -

INSCRITS	490
ABSTENTIONS	167
VOTANTS	323 soit 65,92 %
BLANCS	2
NULS	1
EXPRIMÉS	320

État Civil

Seuls les actes inscrits dans les registres d'état-civil de la commune et les notifications de naissance hors commune sont répertoriés dans cette rubrique.

Décès

- Madame Nicolle HERVÉ épouse CHARLÈS
31 mars 2024
- Madame Yvonne HÉMEURY épouse LAGATDU
13 mai 2024
- Madame Hélène BOUVIER épouse HENRIET
15 mai 2024
- Madame Denise LE RUDULIER épouse ORTOLO
20 mai 2024
- Monsieur Loïc LEJART
24 mai 2024

Mariages

- Madame Alexia LABRUSSE et Monsieur Victor LE BRETON
22 juin 2024
- Madame Elise ROMER et Monsieur Mathieu DANDOIS
28 juin 2024

Numéros utiles

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
APPEL URGENCE EUROPÉEN	112
<i>(met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus)</i>	
CROSS (Secours en mer)	196
CENTRE ANTI-POISONS RENNES	02 99 59 22 22
Mairie	02 96 20 00 36
Télécopie	02 96 20 01 92
Médecin Bréhat	02 96 20 09 51
Gendarmerie Paimpol	02 96 20 80 17
Petit train routier	06 86 77 85 46
Maison du département à Paimpol	02 96 55 33 00
<i>(services sociaux)</i>	

